



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFÉA

28 novembre 2023, 12h30, J-1050

### Proposition d'ordre du jour :

#### 0. Ouverture

0.1 Élection de l'équipe d'animation

0.2 Adoption de l'ordre du jour

#### 1. Destitution

#### 2. Finances

#### 3. Fermeture

3.1 Varia

3.2 Procédure de clôture

## 0. OUVERTURE

---

QUE l'Assemblée soit ouverte à 12h48.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

***Adopté à l'unanimité***

### 0.1 Élection de l'équipe d'animation

QUE l'équipe d'animation soit composée de Mymz à l'animation, Kolya au secrétariat et Mathilde au senti et garde du temps.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

***Adopté à l'unanimité***

## **0.2 Adoption de l'ordre du jour**

### 0. Ouverture

0.1 Élection de l'équipe d'animation

0.2 Adoption de l'ordre du jour

### 1. Destitution

### 2. Finances

### 3. Fermeture

3.1 Varia

3.2 Procédure de clôture

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

***Adoptée majorité***

Proposition de mise en dépôt du point 1. «Destitution».

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

Question préalable demandée.

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

***Adoptée à la majorité des 2/3***

*Retour à mise en dépôt.*

***Battue à majorité***

*Retour sur la principale*

***Adoptée à majorité.***

## **1. DESTITUTION**

---

*Considérant le manque de transparence dans les activités de la coordonnatrice aux affaires académiques de l'AFÉA, notamment par l'absence de suivis avec le reste de l'exécutif, et l'absence de communication quant aux mandats et dossiers effectués;*

*Considérant la réticence de cette personne à travailler en équipe, notamment par le refus de partager les tâches et les connaissances, ainsi que la tendance à s'accaparer des dossiers sans en informer le reste de l'exécutif;*

*Considérant le manque de communication de la personne avec le reste de l'exécutif ainsi qu'avec les employé·es permanent·es de l'Association, et le refus de reconnaître les conflits et situations problématiques en cours;*

*Considérant l'attitude infantilisante et condescendante de la personne avec d'autres membres de l'équipe de l'AFÉA, notamment en ne reconnaissant pas leurs compétences et leur expérience dans les milieux associatifs;*

*Considérant l'utilisation de son ancienneté pour tenir des propos erronés sans répercussions, ou pour discréditer les opinions des autres;*

*Considérant le manque d'ouverture à la critique et le refus de reconnaître la situation problématique en cours, notamment en refusant le dialogue ou l'expression de malaises de la part d'autres exécutant·es lors des réunions;*

*Considérant que l'attitude et l'éthique de travail de cette personne nuit à nos relations avec les autres associations facultaires et groupes de l'UQAM, notamment en refusant de travailler en équipe lors des négociations avec l'administration ce printemps dans le cadre du déménagement des locaux associatifs;*

*Considérant que ce climat de travail difficile et toxique nuit gravement au recrutement de nouvelles personnes au sein de l'équipe de l'AFÉA, difficulté qui perdure depuis plusieurs mois voire années;*

*Considérant le dépôt d'un grief contre cette personne par deux employé·es de l'Association la semaine dernière, sommant le Comité exécutif de remédier à la situation;*

**QUE Émilie Lorrain-Bélangier soit destituée de son poste à la coordination aux affaires académiques.**

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

*Proposition privilégiée de plénière de 20 minutes avec droit de paroles pour les employé.e.s*

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

***Adoptée à majorité***

*Plénière jusqu'à 13h30*

*Prolongation de 10 minutes de la plénière*

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

## ***Adoptée à majorité***

*Plénière jusqu'à 13h40*

*Retour sur la principale.*

*Proposition d'amendement sur la principale*

***Que malgré la destitution il y ait un octrois de la bourse d'implication***

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

***Adoptée à majorité***

*Retour sur la principale.*

*Considérant le manque de transparence dans les activités de la coordonnatrice aux affaires académiques de l'AFÉA, notamment par l'absence de suivis avec le reste de l'exécutif, et l'absence de communication quant aux mandats et dossiers effectués;*

*Considérant la réticence de cette personne à travailler en équipe, notamment par le refus de partager les tâches et les connaissances, ainsi que la tendance à s'accaparer des dossiers sans en informer le reste de l'exécutif;*

*Considérant le manque de communication de la personne avec le reste de l'exécutif ainsi qu'avec les employé-es permanent-es de l'Association, et le refus de reconnaître les conflits et situations problématiques en cours;*

*Considérant l'attitude infantilissante et condescendante de la personne avec d'autres membres de l'équipe de l'AFÉA, notamment en ne reconnaissant pas leurs compétences et leur expérience dans les milieux associatifs;*

*Considérant l'utilisation de son ancienneté pour tenir des propos erronés sans répercussions, ou pour discréditer les opinions des autres;*

*Considérant le manque d'ouverture à la critique et le refus de reconnaître la situation problématique en cours, notamment en refusant le dialogue ou l'expression de malaises de la part d'autres exécutant-es lors des réunions;*

*Considérant que l'attitude et l'éthique de travail de cette personne nuit à nos relations avec les autres associations facultaires et groupes de l'UQAM, notamment en refusant de travailler en équipe lors des négociations avec l'administration ce printemps dans le cadre du déménagement des locaux associatifs;*

*Considérant que ce climat de travail difficile et toxique nuit gravement au recrutement de nouvelles personnes au sein de l'équipe de l'AFÉA, difficulté qui perdure depuis plusieurs mois voire années;*

*Considérant le dépôt d'un grief contre cette personne par deux employé-es de l'Association la semaine dernière, sommant le Comité exécutif de remédier à la situation;*

**QUE Émilie Lorrain-Bélanger soit destituée de son poste à la coordination aux affaires académiques.**

**Que malgré la destitution il y ait un octrois de la bourse d'implication.**

*Proposition privilégiée de lever le cours de 14h dans la salle actuelle (J-1050).*

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

***Adoptée à majorité***

*Retour sur la principale.*

*Question préalable demandée.*

*Dûment proposée*

*Dûment appuyée*

***Adoptée à majorité des 2/3***

*Retour sur la principale.*

*23 pour*

*10 contre*

*9 abstention*

*Demande de recomptage*

*26 pour*

*10 contre*

*6 abstention*

***Adoptée à majorité des 2/3***

*Proposition de levée de l'Assemblée à 14h17.*

*Dûment proposé*

*Dûment appuyé*

***Adoptée à majorité***